

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le vingt-six juin, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, SIGUIER, LOILLIEUX, RAHER, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, ALLANIC, CAZIN, PRUKOP, LE FLEM, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU et FRAUX.

Date de convocation

20 juin 2024

Date du  
Conseil Municipal

26 JUIN 2024

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents ---- 24

Votants ----- 32

A l'exception de :  
Madame DESSAUVAGES qui a donné pouvoir à Monsieur DONNE.  
Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.  
Monsieur BEAUREPAIRE qui a donné pouvoir à Madame JARDIN.  
Madame GUINCHE qui a donné pouvoir à Madame TESSON.  
Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur MORVAN.  
Monsieur DOUCHIN qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.  
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur CAZIN.  
Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.  
Madame MANENT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LOILLIEUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### **4/ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – CONCESSION D'EXPLOITATION DU PORT DE PLAISANCE DE PORNICHET – RAPPORT DU CONCESSIONNAIRE POUR L'EXERCICE 2023 – PRESENTATION**

**RAPPORTEUR** : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

#### **EXPOSE :**

Dans le cadre de l'exploitation du port de plaisance, la Commune de Pornichet est liée à la S.A. du port de plaisance de Pornichet – La Baule par un contrat de concession, suite au transfert de la concession d'Etat relative au port de plaisance dans le cadre des lois de décentralisation. La convention de concession approuvée par arrêté préfectoral du 20 septembre 1976 a été conclue pour une durée de 50 ans expirant le 31 décembre 2026.

Conformément aux termes de l'avenant à la concession approuvé par délibération du Conseil Municipal n°12.07.05 en date du 2 juillet 2012, la S.A. du port de plaisance de Pornichet – La Baule a transmis à la Ville un rapport annuel.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'examiner ce rapport qui a été étudié par le Conseil portuaire, la Commission de contrôle des comptes, la Commission consultative des services publics locaux et transmis aux conseillers municipaux avec la convocation, et de prendre acte de la présentation du rapport du délégataire.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

28 JUIN 2024

Publié le :  
28 JUIN 2024

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR



DELIBERATION :

- ⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 1976 règlementant la concession à la société anonyme du port de plaisance de Pornichet – La Baule de l'établissement et de l'exploitation d'un port de plaisance à la Pointe du Bec à Pornichet,
- ⇒Vu le procès-verbal de mise à disposition du port de plaisance de Pornichet à la Commune de Pornichet en date du 16 août 1984,
- ⇒Vu la délibération n°12.07.05 en date du 2 juillet 2012 approuvant l'avenant n°2 au cahier des charges de la concession d'exploitation du port de plaisance,
- ⇒Vu l'avenant n°2 et notamment l'article 3,
- ⇒Vu le rapport transmis par le concessionnaire pour l'exercice 2023,
- ⇒Vu l'avis du Conseil portuaire en date du 7 juin 2024,
- ⇒Considérant que le rapport a été présenté à la Commission de contrôle des comptes en date du 17 juin 2024,
- ⇒Considérant que le rapport a été présenté à la Commission consultative des services publics locaux en date du 19 juin 2024,
- ⇒Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 19 juin 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la présentation du rapport du concessionnaire pour la délégation de service public pour l'exploitation du port de plaisance de Pornichet pour l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

La secrétaire de séance,



Arlette LOILLIEUX

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHET  
Utilisateur : LANDREIGNE Louise

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DELIB\_24\_06\_04**  
Objet : **4. Délegation de service public – Concession d'exploitation du port de plaisance de Pornichet – Rapport du concessionnaire pour l'exercice 2023 –**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-06-26 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.2.5 - autres actes (rapports annuels, commission de DSP)  
Identifiant unique : 044-214401325-20240626-DELIB\_24\_06\_04-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 044-214401325-20240626-DELIB_24_06_04-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.6 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 4_Rapport délégataire port de plaisance.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	127.8 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Rapport du délégataire 2023 pour Conseil Portuaire du 7 juin 2024.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	620.6 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Rapport CAC sur les comptes annuels 31.12.2023 PORT DE PORNICHET-Signé.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_04-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	537.6 Ko

<b>Document principal (Délibération)</b>	application/pdf	42 Ko
Nom original : Tarifs annuels 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_04-DE-1-1_4.pdf		
<b>Document principal (Délibération)</b>	application/pdf	1.3 Mo
Nom original : Tarifs Publics 2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-044-214401325-20240626-DELIB_24_06_04-DE-1-1_5.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 juin 2024 à 10h30min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 juin 2024 à 10h30min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 juin 2024 à 10h30min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 juin 2024 à 10h30min15s	Reçu par le MI le 2024-06-28